

CE QUE MB FORMATION VOUS PROPOSE

Acquérir les connaissances permettant le management et la gestion d'une équipe de sécurité incendie. Texte de référence : Arrêté du 02 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

PERSONNES CONCERNEES

- Etre sous-officier des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, des pompiers militaires de l'armée de terre, ou de l'air, ou des marins pompiers de la marine nationale et être titulaire de l'unité de valeur PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'Intérieur.
- Etre titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.
- Disposer d'un certificat médical de moins de 3 mois.

DUREE

28 heures de cours (pas d'examen), réparties sur 4 jours

LIEU & DATES

- Dans nos locaux ou sur votre site (merci de nous consulter)
- Formations régulières, merci de consulter notre planning ci-joint

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes par session

METHODES PEDAGOGIQUES

- Enseignements théoriques réalisés par MB Formation
- Pédagogie active centrée sur la pratique

VALIDATION

Remise d'un diplôme SSIAP2 et d'une attestation de réussite, à l'issue d'une évaluation réalisée par notre Centre.

TEMPS FORTS DU STAGE

- Extinction de feux et exercices pratiques dans nos locaux
- Exercices sur un SSI (plateau technique, salle de PC simulé mise à la disposition des stagiaires)
- Remise d'un support de cours
- Utilisation de moyens vidéo

Programme

PARTIE 1 : MANAGEMENT DE L'EQUIPE DE SECURITE

- ✓ Participer à la sélection des agents
- ✓ Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- ✓ Assurer la formation des agents
- ✓ Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- ✓ Transmettre les savoirs

PARTIE 2 : EVALUATION DE L'EQUIPE

- ✓ Contrôler l'état d'avancement et les résultats des actions engagées par l'équipe

PARTIE 3 : INFORMATION DE LA HIERARCHIE

- ✓ Les buts et la présentation des rapports
- ✓ Le contenu et le style du compte-rendu

PARTIE 4 : GESTION DU POSTE CENTRAL DE SECURITE

- ✓ Réception des alarmes, levée de doute, application des consignes
- ✓ Chronologie des priorités, prise de décision, gestion de l'évacuation
- ✓ Alerte des sapeurs-pompiers, le service local de sécurité, l'accueil des sapeurs-pompiers

PARTIE 5 : MISE EN ŒUVRE DES MOYENS D'EXTINCTION

- ✓ Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- ✓ Protection individuelle

NOTA :

L'emploi en tant que chef d'équipe de service de sécurité incendie est subordonné au maintien à niveau des compétences de secouriste et à l'obtention de la qualification HOB0 (formation/ habilitation électrique du personnel non-électricien, sur les risques électriques en entreprise).

Le recyclage triennal du diplôme SSIAP2 est obligatoire.

MB-FOR-16-3-3_v2

COMMENT S'INSCRIRE ?

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

LISTE DES PIECES A FOURNIR

(CES PIECES DOIVENT NOUS PARVENIR IMPERATIVEMENT UNE SEMAINE AVANT AU PLUS TARD AVANT L'ENTREE EN FORMATION)

- 2 photos d'identité (pour votre dossier et pour votre diplôme) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Attestation mentionnant que vous êtes ou que vous avez été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins pompiers de la marine nationale ;
- Copie de votre attestation de formation PRV1 ou de l'AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur ;
- Certificat médical de moins de 3 mois : Lors de votre inscription, nous vous remettons le formulaire à présenter à votre médecin traitant ;
- Copie du diplôme de secourisme à jour : Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue.

CERTIFICATION QUALITE

Notre centre MB Formation a obtenu en 2010 la Certification de Services Qualicert pour les formations suivantes : SSIAP1, SSIAP2, SSIAP3, EPI, ESI, SST, CQP-APS.



www.qualicert.fr

MB-FOR-16-3-3_v2